title : Journal de l’Empire (1810-06-30), Théâtre français, *L’École des maris*.

creator : Julien-Louis Geoffroy

editor : OBVIL

copyeditor : Camille Fréjaville (OCR et stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/journaldelempire/1810/theatrefrancais/ecoledesmaris

source : Journal de l’Empire, Paris, Lenormant, Samedi 30 juin 1810.

created : 1810

language : fre

# Théâtre français. *Le Distrait*, *L’École des Maris*.

Voici des jours de stérilité pour la scène française : je devrais me ressentir aussi de la sécheresse. Chargé de rendre compte au public des spectacles journaliers de la capitale, le compte devrait en être bien maigre, quand la scène ne me présente que des pièces rebattues et la plus triste solitude : mais les bonnes comédies, même les plus usées, offrent toujours à l’observateur un fonds très riche de réflexions et des pensées. Elles ne sont pas bâties sur des romans en l’air ; ce ne sont pas de ces rapsodies vides de sens, pleines de bavardage : où l’on peut toujours puiser d’excellents traits de mœurs, des vues utiles, et une instruction agréable.

Telle est entre autres *L’École des Maris*. Cette pièce, dans son apparente frivolité, touche à la question très importante de l’éducation des filles. Il est curieux de voir comment dans le même siècle et à peu près à la même époque, deux génies supérieurs, tel que Molière et Fénelon, ont envisagé un objet si intéressant à la société. Ce n’est pas que je prétende comparer ici ces deux hommes si différents d’état et de costume ; la bienséance m’interdit ce rapprochement ; trop de distance sépare aux yeux du vulgaire le prélat du comédien : peut-être même ces deux personnages, si éloignés l’un de l’autre dans la hiérarchie sociale, ont-ils trop considéré, dans l’examen de la question, la place que le sort leur avait assigné dans le monde ; peut-être Fénelon, dans son Traité sur l’Education des Filles, s’est-il trop souvenu qu’il était homme d’église. Molière assurément, dans son *École des Maris*, n’a pas assez oublié qu’il était auteur de comédies, et directeur d’une troupe de comédiens. L’homme d’église s’est fait une loi de soutenir la sévérité des mœurs antiques, et de prévenir le relâchement ; le comédien s’est fait un devoir de favoriser la pente de son siècle vers un régime plus doux, et d’attirer à la comédie les jeunes demoiselles, occupé sans doute du soin de parer ses loges de ces beautés naissantes, beaucoup plus que de la conservation des mœurs et de l’ancienne discipline.

Les bals, les spectacles, les fêtes mondaines, les plaisirs tumultueux, doivent-ils entrer dans l’éducation des jeunes filles ? Sont-ils propres à leur former, comme on dit, l’esprit et le cœur ? Voilà la question :

Molière nous dit oui, mais Fénelon dit non.

Comment accorder ces deux grands docteurs ? Lequel croire ? Cela est embarrassant. La morale de Fénelon est plus sûre, plus conforme à la nature du sexe et à sa destination, plus convenable à l’objet essentiel que toute éducation se propose : cet objet est de contenir les passions de la jeunesse, d’en arrêter l’effervescence prématurée : et par conséquent d’écarter tout ce qui peut éveiller les sens, enflammer l’imagination. Pour me borner ici à ce qui concerne l’institution des filles, le but n’est-il pas d’éviter que leur cœur ne parle trop tôt, et qu’il ne s’explique en faveur de quelque sujet indigne ? Le bonheur de toute leur vie, l’honneur et le repos de toute leur famille, ne dépendent-ils pas d’une passion ? Le théâtre et toutes les assemblées qui excitent les passions, tous les arts dont le triomphe est de toucher et d’amollir le cœur, n’offrent-ils pas un danger imminent pour de jeunes personnes qu’il est si important d’entretenir dans le calme de l’âme et des sens ? Plus les demoiselles sont honnêtes, vertueuses et sensibles, plus ce danger les menace.

Du temps de Fénelon, sa doctrine était respectée et pratiquée ; Molière n’avait pour partisans que des habitués du théâtre. L’un était regardé comme l’oracle de la piété et des mœurs ; l’autre, comme l’apôtre des vanités mondaines et des pompes de Satan. Fénelon combattait pour les anciens principes ; Molière essayait une innovation. L’invisible torrent des choses humaines dont rien ne peut arrêter le cours, a renversé les antiques maximes de Fénelon, et consolidé les nouveautés proposées par Molière. L’auteur de *L’École des Maris*, en philosophie morale et en éducation, a finir par l’emporter sur l’auteur de Télémaque. On estime, on respecte, on honore Fénelon ; mais on n’observe pas ses préceptes : on les regarde comme sauvages, barbares, indignes d’une civilisation perfectionnée. Quoique Molière, sous le rapport de l’art dramatique, ne soit pas fort à la mode ; quoique les femmes le trouvent trop naturel, trop simple, trop peu délicat, cependant c’est le guide que les mères prennent en morale et dans l’affaire la plus importante pour elles. Les jeunes demoiselles sont initiées de très bonne heure aux romans, aux bals, aux comédies ; on veut, sur toutes choses, en faire des musiciennes et des danseuses ; on tâche de les rendre habiles dans tous les secrets d’exprimer le sentiment, la passion et la voluptés : on s’empresse de multiplier autour d’elles les amusements de tout espèce, et il semble qu’l n’y ait point dans le monde de plus grand malheur pour elles que l’ennui, et de plus grande affaire que le plaisir : le bonheur lui-même, en comparaison du plaisir, et insipide et froid.

Avec tant de recherches, on ne réussit cependant guère qu’à les ennuyer, et c’est ce qui les sauve : elles sont bientôt blasées ; la satiété et la facilité neutralisent leurs passions : l’habitude de vivre au milieu du mauvais air est une sorte de préservatif contre la contagion. Voyez cette Léonore de *L’École des Maris* ; on l’envoie au bal, au milieu des jeunes gens, toute seule, ou, ce qui est peut-être encore pis, avec sa femme de chambre ; eh bien ! Léonore est dégoûtée du bal ; les jeunes gens lui déplaisent, l’excédent ; elle leur préfère son vieux tuteur. Voilà une recette admirable pour les vieillards qui veulent inspirer de l’amour à de jeunes personnes ; ils n’ont qu’à lancer leurs pupilles dans le monde parmi les jeunes gens, au milieu des plaisirs ; l’esprit de contradiction les ramènera tendres, sensibles et fidèles auprès des barbons. Il ne faudrait pourtant pas s’y fier sérieusement, celles à qui l’on administre les plaisirs sobrement, et à petite dose, sont les plus exposées ; celles qu’on mène rarement à la comédie ne manquent pas de devenir amoureuses de quelque comédien ; et comme il ne leur est pas facile de lier connaissance avec ce comédien, le premier jeune homme un peu bien tourné qu’elles rencontrent, elles lui transportent tous les sentiments que le comédien leur a inspirés.

Il y a un troisième instituteur de filles qui est aussi très célèbre, et dont la doctrine mitigée tient le milieu entre celle de Fénelon, et de Molière : c’est J.J. Rousseau. Fénelon, par l’austérité de ses principes, est une espèce de janséniste en éducation, quoiqu’il fût bien éloigné de l’être en théologie ; Molière, par le relâchement de ses maximes, est un moliniste décidé, une espèce d’escobar. L’auteur de *La Nouvelle Héloïse* n’a pas la rigidité de Fénelon ; mais l’auteur de la *Lettre sur les Spectacles* est un moraliste plus sévère que Molière. L’écrivain qui regarde comme une fille perdue celle qui lit des romans, ne doit pas compter beaucoup sur la vertu d’une fille qui va à la comédie, puisque les comédiens ne sont que des romans d’autant plus dangereux qu’ils sont en action.

Molière a fait sans doute un coup de maître comme auteur comique, lorsqu’il a rendu odieux et ridicule le tuteur d’Isabelle ; car l’odieux et le ridicule retombent sur les principes d’éducation que Sganarelle met en pratique avec sa pupille : il en fait sa couturière, sa ravaudeuse et son esclave ; mais comme moraliste, il y a de l’exagération et de la mauvaise foi dans son fait : car il existe un milieu entre la tyrannie de Sganarelle et l’imprudence de son frère.